

15 JANVIER 1940

ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 JANVIER 1940

117^e année.— No 198



Le Frigorifique.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements :

St Pierre : 12 f.; France : 15 f.

Canada : 20 f.; Etranger : 25 f.



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis.
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Julien MORAZÉ

Henri MORAZÉ, Successeur

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Livraisons
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Accaillon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn.

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co e

New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabacs « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —



Calendrier du Mois de Février 1940.

N. B.— Les messes ont lieu, les dimanches et fêtes à 6 h. ½, 8 h. et 10 h.; les autres jours à 6 h., 7 h., et 8 h.

1 Jeudi.— St Ig' ace, év. et mart.— Le soir, à 8 h., Heure Sainte pour les Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

2 Vendredi.— 1er du mois.— Purification de la B. V. Marie.— L'exposition du T. S. Sacrement n'aura pas lieu à cause de la proximité des jours gras.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

3 Samedi.— Jour du Rosaire.— 7 h., messe de la Confrérie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

4 Dimanche de la Quinquagésime.— Solennité de la Purification.— A la messe de 6 h. ½, com. mens. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— A 10 h., avant la Grand Messe, bénédiction pontificale des Cierges et procession à l'intérieur de l'église.— Après la grand'messe, exposition du T. S. Sacrement pour les prières dites des Quarante Heures.— A 2 h., Vêpres et chapelet.— A 8 h., complies et procession du T. S. Sacrement.— A 6 h., Adoration nocturne des Hommes dans la chapelle du Sacré Cœur.

5 Lundi.— Ste Agathe, vierge et mart.— Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement.— Le soir à 8 h., complies et bénédiction; à 9 h., adoration nocturne comme la veille.

6 Mardi.— St Tite, év. et conf.— A 8 h., messe des enfants et com. générale. Exposition du T. S. Sacrement.— Le soir à 6 h. complies, chapelet, bénédiction.

7 Mercredi des Cendres.— *Commencement du Carême.*— A 8 h., bénédiction et imposition des Cendres puis Ste Messe.— Le soir à 8 h., instruction et imposition des Cendres aux personnes qui ne les auraient pas reçues le matin et salut.

8 Jeudi.— St Jean de Matha, conf.— Le soir, à 8 h., Heure Sainte des Dames et Jeunes filles.

9 Vendredi.— St Cyrille, évêque d'Alexandrie et docteur.— Le soir à 8 h., Chemin de la Croix et Salut.

11 Dimanche.— Offices du 1er dimanche de Carême.

13 Mardi.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

14 Mercredi.— Quatre-Temps jeûne et abstinence.— Le soir à 8 h., office de carême : instruction, Salut.

16 Vendredi.— Quatre-Temps, jeûne et abstinence.— Le soir à 8 h., Chemin de la Croix et Salut.

17 Samedi.— Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

18 Dimanche.— Offices du 2ème dimanche de Carême.— A la messe de 8 h., com. mens. des Jeunes filles.— Après les Vêpres, réunion des Enfants de Marie dans la chapelle du Sacré Cœur.

20 Mercredi.— Jour des Mères chrétiennes.— Le soir à 8 h., office de carême ; instruction, prières de la Confrérie des Mères chrétiennes, Salut.

23 Vendredi.— St Pierre Damien, év., conf. et doct.— Le soir à 8 h., Chemin de la Croix et Salut.

24 Samedi.— A 7 h., à l'autel de N. D. de Lourdes, messe et com. mens. des Enf. de Marie.— Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

25 Dimanche.— Offices du 3ème dimanche de Carême.— Après les Vêpres, sermon pour l'ouverture de la Mission des Hommes et Jeunes Gens, Salut.

N. B.— Cette semaine jusqu'à vendredi inclus, il y aura chaque soir à 8 h



une instruction pour les Hommes et les Jeunes Gens. Ceux-ci sont invités à prendre place dans les bancs de la nef. Les tribunes seront fermées. Après l'instruction de vendredi soir aura lieu la quête dite « pour la Mission ».

Le Carême

C'est un carême de guerre.

Raison de plus pour le faire de notre mieux.

La Patrie demande des sacrifices. Le chrétien les acceptera d'autant plus facilement qu'il aura appris à dominer ses appétits et à implorer du ciel le secours divin.

Prières, travail, privations, c'est cela le carême. Et cela prépare à vivre la Passion du Christ et sa Résurrection.

Acceptons le carême.

PRESCRIPTIONS DE MGR LE PRÉFET APOSTOLIQUE POUR LE CARÈME DE 1940 ET AUTRES JOURS DE L'ANNÉE

Article 1^{er}. — Nous rappelons aux Fidèles des îles St-Pierre et Miquelon que, pendant le Carême et à certains jours de l'année, l'abstinence et le jeûne sont prescrits par l'Église comme pratique de pénitence.

Art. 2. — La *loi de l'abstinence* interdit l'usage de la viande, du jus de viande et du bouillon. — Elle permet l'usage des œufs, des laitages et l'assaisonnement des aliments maigres à la graisse. — Les jours où l'usage de la viande est permis, on peut servir au même repas viande et poisson.

Art. 3. — Pour tous les Fidèles, depuis l'âge de sept ans accomplis, l'abstinence est obligatoire les jours suivants:

Tous les vendredis de l'année; chaque mercredi de Carême (1); les 3 jours des Quatre-Temps; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Quand les fêtes de Noël, de l'Assomption, de la Toussaint tombent un vendredi, les lois du jeûne et de l'abstinence sont suspendues.

Art. 4. — La *loi du jeûne* prescrit de ne faire qu'un seul repas proprement dit par jour.

Elle permet de prendre un peu de nourriture le matin, par exemple du café, du thé, du chocolat sans lait et une petite quantité de pain.

Elle permet aussi une collation le soir, par exemple du laitage, des légumes des œufs, des pâtes et un peu de poisson. — Il est permis de faire la collation au milieu du jour, et le principal repas le soir.

(1) Au lieu du Samedi (*Indulſt du 10 fev 1934*).



Art. 5. — Les Fidèles sont soumis à la loi du jeûne depuis l'âge de 21 ans accomplis jusqu'à la 60^e année commencée, et cela :

Tous les jours pendant le Carême, les dimanches exceptés, jusqu'au Samedi-Saint à midi : les 3 jours des Quatre-Temps; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, excepté si elles tombent le dimanche.

Art. 6. — D'après ce qui a été dit, durant le Carême, à partir du mercredi des Cendres, sont à la fois des *jours de jeûne et d'abstinence*:

Les mercredis et les vendredis; les 3 jours des Quatre-Temps. On ne peut donc faire ces jours-là, qu'un repas maigre, en dehors de ce qu'il est permis de prendre le matin et à la collation.

D'autre part, sont des *jours de jeûne sans abstinence*:

Les lundis, mardis, jeudis et samedis. — Donc, ces jours-là, on peut user d'aliments gras, mais seulement au repas principal.

Art. 7. — Sont exemptes de la loi du jeûne les personnes qui ne jouissent pas d'une bonne santé, ou qui sont assujetties à des travaux pénibles. — En cas de doute, on s'adressera au Curé, ou à son remplaçant, pour obtenir les dispenses dont on aurait besoin.

Art. 8. — Les personnes régulièrement dispensées du jeûne peuvent user d'aliments gras à tous les repas.

Art. 9. — Pour compenser les adoucissements apportés par l'Eglise aux lois de la pénitence, il est instamment recommandé aux Fidèles de faire, selon la coutume établie, une aumône spéciale, dite *aumône du Carême*, proportionnée à leurs moyens. — Les personnes qui, à cause de leur pauvreté, ne pourraient faire aucune aumône, la remplaceront par des prières ou autres œuvres de piété ou de charité.

Art. 10. — La moitié des aumônes de Carême sera distribuée aux pauvres de chaque paroisse, par les soins du Curé; l'autre moitié sera appliquée par l'Ordinaire aux besoins généraux de la Préfecture Apostolique. Il convient de multiplier pendant le Carême l'assistance à la messe quotidienne, la visite au St Sacrement, le Chemin de la Croix, et de sacrifier les spectacles et autres amusements.

Art. 11. — Conformément à une prescription du 4^{me} Concile de Latran, il est rappelé à tout Fidèle ayant atteint l'âge de discrétion, qu'il doit confesser ses péchés à un prêtre approuvé, au moins une fois l'an, et accomplir la pénitence à lui enjointe; en outre, qu'il doit recevoir avec respect le Sacrement de l'Eucharistie pour le moins à Pâques...

Art. 12. — Le temps fixé, dans la Préfecture Apostolique, pour l'accomplissement du devoir pascal, commencera le 11 février, premier dimanche de Carême et finira le 2 mai, fête de l'Ascension.

Saint-Pierre, le 15 janvier 1939.

A. Poisson, *Préf. Apost.*



A l'aurore de la nouvelle année

Regards sur la vie paroissiale en 1939

SACREMENTS : *Baptêmes*, 99 au lieu de 107 ;

dans le nombre, 4 conversions.

Confirmations, près de 200 enfants de 8, 9 et 10 ans.

Communions, 55.000 environ.

Extrêmes-Onctions, 48.

ENTERREMENTS d'enfants, 8 ; d'adultes 56 dont 6 étrangers.

CÉRÉMONIE EXCEPTIONNELLE : la procession de pénitence à la suite de l'incendie du 18 juin.



Que demander à Dieu ? La paix, mais une paix plus profonde, plus stable, plus chrétienne que l'autre ; et, en attendant, la grâce d'être fort en face des difficultés actuelles.

Qu'offrir à Dieu ? Une âme pure, une volonté plus ferme de le servir en 1940 mieux qu'en 1939 ; une paroisse plus fervente, des œuvres catholiques plus vivantes.

ATTENTION : La CONFIRMATION de cette année groupera les enfants de 7 et 8 ans. Pas de costumes spéciaux.

Pas d'achat coûteux de costumes pour la communion solennelle.

La COMMUNION PRIVÉE aura lieu comme d'habitude le premier dimanche de mai.— La COMMUNION SOLENNELLE et la CONFIRMATION le dimanche de la Sainte Trinité, le 19 mai.



Tarifs postaux

France, lettres - 20 gr.... 1 fr.	Canada lettres - 20 gr.... 1 fr 50
50 gr.... 1 fr 30	40 gr.... 2 fr 50
100 gr.... 1 fr 80	Cartes postales 1 fr.
Cartes postales 0 fr 80	Etranger lettres - 20 gr.... 2 fr 50
Cartes 5 mots 0 fr 40	40 gr.... 4 fr.
	Cartes postales 1fr 50

André BOUROULT

Leçons d'Anglais.— Réparations de Radios.



Actes Paroissiaux

(DU 15 DÉCEMBRE 1939 AU 15 JANVIER 1940)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 17 décembre,— SIOSSE Bernadette-Jeanne ; Parrain : Edouard Mouton ; Marraine : Thérèse Siosse.— BRIAND Myriane-Madeleine ; Parrain : René Dagort ; Marraine : Madeleine Dollo.— *Le 22*,— LAFITTE Gaston-Georges ; Parrain : Georges Chaignon ; Marraine : Odette Morazé.— *Le 31*,— HÉLÈNE Roger-Emile ; Parrain : Emile Rose ; Marraine : Suzanne Rose.— DÉROUET Raymond-Joseph ; Parrain : Pierre Dérouet ; Marraine : Elisabeth Gautier.— *Le 7 janvier*,— MORAZÉ Bernard-Jean ; Parrain : Jean Le Hors ; Marraine : Mariette Morazé.— *Le 11*,— TÉLETCHÉA Pierré-Amédée ; Parrain : Amédée Revert ; Marraine : Virginie Lafitte.— *Le 14*,— VIDAL Raymonde-Christiane ; Parrain : Joseph Vidal ; Marraine : Marie Vidal.

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement

Le 9 janvier,— BRIAND Henri et NICOLE Paulette.

SEPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 20 décembre,— LACROIX Charité, née Studley, 73 ans.— *Le 22*,— DUEGAEN Joseph, 72 ans.— *Le 27*,— ADMOND Rosalie, née Rolet, 86 ans.— *Le 2 janvier*,— QUINTON Ellen, née Edwards, 86 ans.— *Le 9*,— CHARTIERE Ellen, née Beck, 75 ans.— *Le 8*,— HEUDES Gabriel, 60 ans.— *Le 13*,— Louis DELISLE, 48 ans.

Les « Cartes de Messes ».

Au Canada, au lieu de la banale visite de condoléances on envoie fréquemment des « Cartes de Messes ».

Sous une présentation qui peut être délicate, la formule en est très simple :

« Monsieur... ou Madame..., ou La famille X..., offrent... messes pour le repos de l'âme de votre défunt. »

Il va de soi que cette carte constitue un engagement d'honneur.

Ne serait-il pas désirable que cet usage s'implantât chez nous. Et ne soulignerait-il pas la valeur infinie de la messe pour le salut des âmes ?



LA BONNE PAGE

C'est la guerre !

La guerre est un désordre !

Ses répercussions sont dangereuses. Elles peuvent être graves dans tous les domaines.

La guerre engendre aisément un laisser-aller fâcheux, surtout chez ceux qui n'ont rien à craindre des balles, des obus ou d'un envahissement.

Elle devrait, au contraire, favoriser et développer l'esprit de sacrifice chez ceux de l'arrière qui ne « tiendront » qu'à ce prix !

Parce que c'est la guerre, on en prend à son aise avec ses fournisseurs. On ne paie pas régulièrement ce qui est dû, même si on a toute facilité financière pour solder ses factures.

— Parce que c'est la guerre, on augmente les prix de vente ou de location malgré les énergiques et légitimes prescriptions du gouvernement et malgré les approvisionnements possibles à des tarifs normaux.

— Parce que c'est la guerre, époque de troubles, un fléchissement moral est susceptible d'entrer dans nos moeurs familiales et sociales.

Bien des souvenirs de la guerre passée sont encore présents à toutes les mémoires pour justifier toutes ces affirmations.

Cependant, nos chers mobilisés vivent là-bas en danger, dans la boue des tranchées, dans l'obscurité des abris, sous des bombardements violents.

— Parce que c'est la guerre, ils acceptent avec héroïsme les plus rudes privations : ils couchent sur la dure, mangent souvent froid, supportent la pluie glacée des nuits et le soleil trop chaud du jour !

— Parce que c'est la guerre, ils font généreusement le sacrifice de leurs aises, de leur tranquilité, même de leur vie. Ils supportent vaillamment tout ce que leur devoir exige.

L'Eglise et la France comptent sur notre exemple chrétien, sur notre bienfaisante influence !

Veillons et soyons généreux, parce que c'est la guerre !

Mgr Feltin, arch. de Bordeaux



A la défense de la Patrie.

Un certain nombre de familles saint-pierraises ont des parents et amis mobilisés en France. Nous nous ferons un devoir et un plaisir de faire connaître ici les adresses que l'on voudra bien nous communiquer.

ADRESSES : Victor Lemétayer, matelot-mécanicien, Patrouilleur 29,
Groenland, Arsenal de Brest.

Poste navale — Finistère.

Martin Carricart, C. S. M. I. 172

Marmande Lot et Garonne.

M. l'Abbé Dugast, ancien curé de l'Île, est actuellement aumônier sur un croiseur auxiliaire.

R. P. Jean Letourneur Sect. Post. 39.

R. P. Gabriel Marnas Roanne. (*adresse incomplète*)

Caporal-chef Hyernard

C d T 208 R. I. Sect. Post. 125.

Sergeant Gasser

213ème C^{ie} T. S. F. Dépot de guerre 72 Belfort



Voulez-vous expédier des colis aux soldats ?

N'y mettez pas de denrées périssables (qui peuvent pourrir ou fondre), pas de verre

Soignez l'emballage, il le faut très très solide : par exemple carton recouvert de toile cousue.

Soignez l'adresse ; qu'elle soit complète. Mettez *secteur postal* en toutes lettres.

Le prix du fret pourrait vous arrêter ; nous vous offrons d'être vos intermédiaires en envoyant en France votre argent à des personnes ou organisations sûres qui feront elle-mêmes pour les poilus que vous indiquerez les paquets de livres, de vêtements, d'aliments.

S'adresser au presbytère.

Voulez-vous connaître des œuvres ?

Il y a la « Musette de l'Aumônier » pour fournir les aumôniers du front en vue du ravitaillement moral et matériel de leurs soldats, 8 bis, rue Vavin, Paris 6^e. — Il y a le « Livre du Soldat » 33, rue d'Assas, Paris 6^e, pour fournir des lectures aux tranchées. — A Bordeaux, au



siège de l'Œuvre du Marin, l'œuvre du colis aux armées ; adresse : Abbé Mounier, 9, rue du Couvent, Bordeaux. — « L'Association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée » qui a pour président d'honneur M. Daladier et son siège social au Ministère de la Défense Nationale.

Le R. P. Hyernard nous a donné déjà plusieurs fois de ses nouvelles. Ordonné prêtre fin août 39 et mobilisé quelques jours après il fut affecté comme caporal-chef au 208ème R. I. Il a passé les premiers mois de la guerre quelque part près de la frontière mais non au danger.

Voici son adresse : Caporal-chef Hyernard

C d T 208 R. I.

Secteur Postal 125.

Si quelqu'un voulait lui offrir un autel portatif ?



ECHOS du MOIS



L'Immaculée Conception. — La fête de l'Immaculée a été préparée par un triduum de messes et de sermons. L'assistance de jeunes n'a pas été, constatons-le, aussi nombreuse que les années passées.

Le soir du 8 décembre, la réception dans la Confrérie des Enfants de Marie groupa à la Sainte Table quatre jeunes filles : Mlles Marie-Antoinette Roussel, Marthe Poirier, Louise Corouge et Raymonde Lespagnol. Trois aspirantes firent aussi leur promesse. — Cette confrérie, cependant si utile à la vie paroissiale, ne se recrute en ce moment qu'avec difficulté à cause des combats à livrer contre l'esprit du monde. Honneur à celles qui affrontent le respect humain et qui se serrent pieusement autour de Marie Immaculée.

Le voyage de Monseigneur au Canada. — Voyage d'affaires, entre deux courriers. — Monseigneur partit le dimanche 10 décembre à midi, débarqua à Halifax le lundi soir et à Ottawa le mercredi à midi.

Il fut reçu par Son Excellence le Délégué apostolique et le Consul de France dans la journée du jeudi, par Monseigneur Gautier, archevêque de Montréal le lendemain.

De retour à Halifax il recevait l'hospitalité des R. R. P. P. Eudistes de Holy Heart Seminary, présentait ses hommages à l'archevêque Monseigneur Mc Nally, et revoyait Saint Pierre le mercredi 20 décembre.



Monseigneur s'excuse auprès des familles saint-pierraises établies au Canada que la rapidité du voyage ne lui a pas permis de visiter.

Noel chez nous. — Nous avons connu ici des Noëls brillants, des Noëls de joie et d'abondance ; il n'en est pas ainsi aujourd'hui. Peu ou pas de jouets aux vitrines des magasins. Il faut acheter au pays du dollar. « Tout coûte les yeux de la tête », pour employer une forte expression populaire. Il est même difficile de trouver des vêtements de charité à des prix abordables.

Mais c'est Noël tout de même : la venue de Dieu sur la terre, la naissance du petit Jésus.

Nuit de Noël : la terre a pris son manteau de neige, le temps est doux. Le long des rues les groupes se pressent car nous serons plus heureux que beaucoup, nous aurons notre messe de minuit, une belle messe pontificale avec de beaux chants. C'est Monseigneur qui parle sur l'influence de cette fête dans le monde : le 1er noël, les noëls de l'autre guerre, l'élan de prière d'aujourd'hui, une immense espérance a traversé la terre.

Et beaucoup s'approchent de la Table Sainte pour réaliser au mieux la naissance de Dieu en leur âme.

Dans l'après-midi de cette fête les Guides et Jeannettes rassemblent dans la salle de récréation du Pensionnat plus de 80 enfants moins fortunés et leur offrent un joyeux goûter avec un petit cadeau de Noël : c'est de la bonne charité.

Les jours qui suivent, les différentes œuvres catholiques donnent tour à tour leur fête. Il y a de l'union, il y a de la vie chrétienne, avec une gaieté qui sonne clair.

Les vacances. — Que faut-il pour rendre les vacances de Noël agréables aux familles ? — un temps acceptable et de la neige.

Noël a donné le signal : le tapis blanc a recouvert le sol et peu à peu s'est épaisси. — Le temps est resté doux presque tous les jours du 25 décembre au 4 janvier : le thermomètre marquait - 3, - 5.

Alors on s'en est donné ; les pistes de neige ont été fréquentées ; certaines rues en pente ont vu de nombreux enfants à longueur de jour s'amuser avec leurs traînes, tandis que les étangs de la montagne et de la plaine ont admiré les virtuoses du patin et souri aux « étoiles ».

Cependant de bon cœur toute la gent écolière a réintégré les écoles pour les 2 mois et demi de classe du 2ème trimestre.

Le travail. — C'est la saison morte. Aucune route en chantier. Tout au plus, suivant les jours, quelques pelleteurs de neige dans les rues où les autos s'acharnent à rouler.

Au quai, pas de bateau. On ne peut signaler, avec le courrier, que le



passage du « Celte » qui avait amené quelques marchandises de France et qui a pris de la morue.

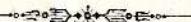
Au profit des œuvres de nos religieuses. — On sait à Saint-Pierre que jamais les œuvres n'ont été plus difficiles à maintenir que maintenant. Aussi l'annonce d'une soirée pour les religieuses fut-elle bien accueillie : les places furent vite vendues, les lots pour la tombola arrivèrent nombreux, nombreux aussi les gâteaux et autres marchandises pour achalander le buffet.

Le jour de la séance 7 janvier, temps détestable toute la matinée, presque tempête de neige : puis le temps se calme mais le froid s'accentue vers - 8. - 10. Cela n'empêche pas la salle des Oeuvres de Mer de se remplir.

La physionomie de la séance ? charme, féerie, fraîcheur des tout-petits, assurance des plus grandes, et costumes bien beaux, avec une gymnastique de petits garçons qui faisait honneur à leur monitrice et des pyramides impressionnantes de Guides où triomphait la science de leur dévoué moniteur. Il y eut aussi deux comédies de genre bien différent mais jouées avec naturel et suivies avec plaisir.

Signalons la tenué du buffet dans la belle salle qui prolonge la scène. Le public s'y engouffra et les dames vendéuses purent à loisir déployer leur savoir faire et leur dévouement.

Au total bonne soirée et de rapport intéressant.

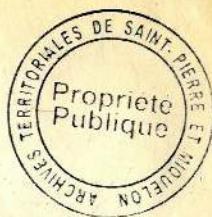


Chronique de l'Ile-au-Marins

Au jour le jour. — Le dimanche 3 décembre, les A. C. ont tenu leur réunion annuelle dans la salle de l'Etoile. Aucune modification n'a été portée dans la formation du bureau : M. Boissel a été réélu président et M. Lenorais secrétaire.

Le dimanche 24 décembre, la société des Marins a eu aussi sa réunion plénière. Pas de particularité à signaler, sauf qu'une allocation de 100 frs a été votée pour chacun des membres mobilisés.

Les offices de la messe de minuit se sont déroulés dans le plus grand calme. Toutes précautions avaient d'ailleurs été prises pour se conformer au règlement sur l'éclairage de nuit en temps de guerre ; les châssis avaient été soigneusement bouchés avec du gros papier d'emballage : ce qui nous donnait une idée de la vie des premiers chrétiens, obligés de se cacher dans les catacombes pour célébrer leurs cérémonies religieuses.



Un peu de notre Histoire (185). de 1841 à 1845 inclus.

Au cours de l'année 1842 diverses questions politiques et économiques assez importantes sont délibérées en Conseil ou soumises directement au Département. Nous allons les analyser aussi succinctement que possible.

Avec un personnel insuffisant les moyens d'empêcher l'introduction à Saint-Pierre de la morue de pêche étrangère étaient très bornés. Les embarcations anglaises, nous l'avons d'ailleurs déjà rapporté dans notre revue, avaient donc toutes facilités d'entrer à toute heure de nuit en rade et même au Barachois où elles débarquaient leur poisson. L'Ile-aux-Chiens, l'Ile aux Pigeons, l'Ile-aux-Vainqueurs et même l'Ile Verte servaient parfois d'entrepôts ou de rendez-vous où les particuliers, qui n'écoutaient que leur intérêt personnel, obtenaient à bas prix ou à un troc avantageux la morue ainsi introduite qu'ils revendaient ensuite comme produit de pêche française, afin de pouvoir toucher la prime.

Cependant quelques contrebandiers avaient été surpris et condamnés, leur morue et leurs embarcations confisquées.

Mais l'excellent commandant Mamyœau, en présence des bons procédés des autorités de Terre-Neuve qui relâchaient, sans sanctions, les chaloupes des sédentaires surprises en pêche hors des limites assignées par les traités, crut devoir demander au ministre si, pour reconnaître cette tolérance, il ne serait pas à propos de se départir de toute rigueur à l'égard des contrebandiers.

Voici la réponse du Département en date du 25 mars 1842.

« Il convient de remarquer qu'il n'y a réellement aucune analogie à établir entre les infractions de limites dont nos pêcheurs peuvent se rendre coupables et les contraventions sur lesquelles vous proposez de fermer les yeux. Les premières peuvent n'avoir aucun inconvenient grave aux yeux des autorités anglaises. Les deuxièmes peuvent au contraire aboutir à une perturbation de tout le système des primes et elles porteraient particulièrement une atteinte fâcheuse au principe des primes spéciales en faveur des exportations de morue de Saint-Pierre aux colonies, principe contre lequel, vous ne l'ignorez pas, on a souvent objecté les clauses d'opérations frauduleuses.

Il n'y a donc pas lieu de s'abstenir d'exécuter les règlements en vigueur ; il n'y aurait, dans un cas de fraude découverte et constatée, d'autre moyen d'indulgence que la remise ou la modération des peines encourues par voie de transaction. »

Nous verrons d'ailleurs que les Anglais ne tardèrent pas à reprendre leurs attitudes agressives. *A suivre* E. S.



La vie à Saint-Pierre et Miquelon pendant la Grande Guerre 1914-1918 par M. E. Sasco. (suite)

Après le traité de Francfort, l'empire d'Allemagne jaloux du prodigieux redressement de la France lui cherche noise à diverses reprises : en 1875, en 1887 et en 1911. Mais sa voisine est armée et soutenue. L'Allemagne renonce pour le moment à ses velléités belliqueuses, mais elle ne renonce pas à ses objectifs ; ce ne sont que parties remises.

Et avec une prodigieuse activité elle organise ses armées sur un pied formidable. Sa flotte de guerre, surtout, est l'objet de toute sa sollicitude. « Notre avenir est sur mer », avait dit le kaiser.

Entre temps, une triple alliance se forme en 1882 entre elle, l'Autriche et l'Italie ; mais devant ce bloc se dresse heureusement la triple entente : France, Angleterre et Russie.

N'importe ! Se sentant assez fort Guillaume persiste dans ses desseins de conquête. Il veut l'anéantissement des trois puissances adverses et n'attendra plus désormais que l'occasion favorable pour mettre le feu à l'Europe.

Cette occasion n'allait pas tarder à se présenter.

L'assassinat de l'Archiduc-héritier d'Autriche à Sarajevo (Serbie) en sera le prétexte.

L'Autriche visait depuis longtemps l'asservissement de la Serbie. L'Allemagne parvint facilement à la convaincre que cet assassinat se présentait comme un événement susceptible de déclarer la guerre. Celle-ci fut décidée en dépit des tentatives de médiation des chancelleries. Brusquement, alors que l'Europe cherchait toujours un terrain d'entente pour sauvegarder l'indépendance de la Serbie, l'Autriche, le 28 juillet, déclare la guerre à cette petite mais noble et courageuse nation. Dès lors les événements se précipitent ; le 29 la Russie, protectrice des Slaves, avertit en vain l'Allemagne qu'elle mobilisera si elle n'arrête son alliée. Pour réponse, Guillaume II le 1^{er} août déclare la guerre à sa grande voisine de l'Est et le 2 à la France.

La Prusse en 1831, avait, avec la France, l'Angleterre garanti la neutralité de la Belgique. Sous prétexte de raisons stratégiques, l'Allemagne envoyait le 13 août au roi Albert un ultimatum pour le contraindre à laisser passer ses armées sur son territoire afin d'envahir la France par le nord, évitant ainsi de se heurter aux forts d'arrêt de la frontière de l'Es-

Un refus formel lui ayant été opposé, les hordes du Kaiser pénétrèrent sur le territoire belge où elles rencontrèrent une résistance héroïque avant d'atteindre leur but.

« Vous allez donc nous faire la guerre pour un « chiffon de papier » s'était écrié le chancelier Betman Holweg lorsque l'ambassadeur anglais à Berlin lui avait déclaré que si la Belgique était envahie par les armées allemandes son gouvernement entrerait immédiatement en lice. C'est ainsi que l'Allemagne respectait un traité qu'elle avait signé.

Quant à l'Italie qui n'avait même pas été informée des intentions de l'Autriche à l'égard de la Serbie elle fit savoir à la triple entente que vu le caractère agressif de la guerre elle ne pourrait y participer. Quelques mois plus tard elle se rangeait aux côtés de la France et de l'Angleterre.

Après cet exposé un peu long peut-être, nous arrivons au sujet qui fait l'objet du titre.

**

La population de la colonie suivait anxieusement les péripéties du drame qui se préparait. Le télégraphe et les radios privés la tenaient quotidiennement au courant des efforts des chancelleries pour arrêter le conflit. Jusqu'au dernier moment elle pensa, comme en France, qu'une entente était possible, que la guerre serait évitée.

Mais le sort en était jeté. L'attitude déloyale de l'Allemagne repoussant toutes propositions de paix ne la surprit pas autrement quand, dans la matinée du 2 août, les affiches apposées sur les murs et les sonneries du tocsin dans les paroisses lui annoncèrent l'ordre de mobilisation générale. Alors, après un bref saisissement vite contenu, chacun sentit surgir en soi une sereine conscience du devoir qui anime toute âme française devant le danger.

Nécessité de la prière

« Priez, vous à qui la profession courageuse de la Foi impose de durs sacrifices. »

Sa Sainteté Pie XII

Musique classique. Pendant un concert un auditeur complaisant dit à son voisin : « — Vous voyez ce monsieur qui chante ! Dirait-on qu'il est sourd comme un pot ?

— Pas possible ? Et comment sait-il qu'il a lieu ?

— On lui fait signe . . . »





Ne redoutez plus l'hiver.

Il n'est vent glacé, froide pluie ou neige coupante qui puisse attaquer votre beauté.

Vous ne craindrez ni gerçures, ni crevasses, ni dessèchement de la peau. Votre épiderme sera à l'abri des intempéries si vous employez chaque jour pour votre toilette l'onctueuse



CRÈME SIMON

qui tonifie les tissus en profondeur et laisse la peau souple et résistante

Pour les Soirées, le Bal, le Théâtre, employez la

CRÈME SIMON M. A. T.

la Crème préférée des Parisiennes,

qui vous donnera un ravissant teint mat et velouté

POUDRES & SAVON SIMON

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOONY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux, Quai de la Roncière

GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Œufs, etc. Fournissoir des navires

HOTEL ROBERT

Quai de la République



Un complet ou un pardessus ne doit s'acheter que dans une maison de confiance. Vous ne trouverez nulle part des garanties plus sérieuses que celles qui vous sont offertes par

TIP TOP TAILORS Limited.

Complet ou pardessus fait sur mesures.

Prix unique : \$ 24, 95

Pour être Belle.

*Un tailleur ou un manteau. Oui !...
mais du nouveau, du goût, de la variété, du chic.
TIP TOP TAILORS vous offre tout cela.*



W. R. JOHNSTON & Co Limited

Avant de vous décider pour votre complet ou pardessus voyez d'abord les spécialistes du genre, qui vous émerveilleront par la qualité des tissus et leurs prix : sur vos mesures,

Complet ou pardessus de \$ 19,90 à 31,70

Tailleur ou manteau de \$ 22,55 à 34,40

Renseignements et échantillons chez :

Etienne DAGUERRE

distributeur pour les ILES ST. PIERRE et MIQUELON.



H. A. NATUREL

Commission-Consignations Gros et détail

Epicerie - Vins et Spiritueux - Biscuits fins - Confiserie - Parfumerie -
Fruits Légumes, grains, foin, charbon,
Confections, -- Chaussures etc.

Représentant : Newfoundland Canada S. S. Co Ltd.

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal

Produits Alimentaires Catelli, Montréal.

Confitures, Marinades ; Alphonse Raymond, Montréal.

DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETONW

Austin Nichols & co., New-York.

Seaboard Fruit Co., New-York.

Radios Scott de Luxe Allwave 11, 12, 19 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*).

Agence Dery & Fils, Semences fraîches. Montréal.

The Insulite Company of Finland-Copenhague

Prix, catalogues et échantillons sur demande,

ALBERT BRIAND HOTEL LALANNE

Rue de la Poudrière.

QUAI DE LA RONCIÈRE

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie

Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet.

A Vendre

Une Maison, rue Poincaré

S'adresser à M. Eugène RUELLAND

Goupillièvre frères
Charrois sable et galet.



Les meilleurs produits sont ceux de
NATIONAL CARBON Co., Inc.

FOR *Complete* SATISFACTION
LOOK FOR THE NAME
EVEREADY
TRADE-MARK

ON YOUR



USED TOGETHER THEY INSURE
BRIGHTER LIGHT—LONGER LIFE

MIDDLETON Co, Ltd.
80 Broad street, NEW YORK
Distributor



Maison fondée en 1866.

Martin Brothers Tobacco Co., Inc.

New York

La fameuse cigarette « MARVELS »

Cigarette merveilleusement fine et douce,

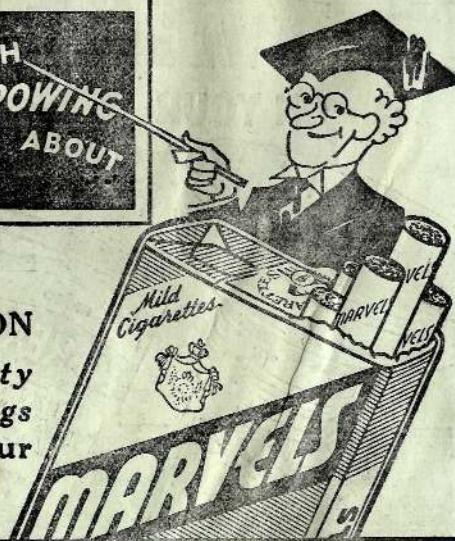
a un PRIX MODIQUE

La Cigarette qui flatte le goût

10 25 50



Today's
THRIFT LESSON
Marvels' quality
+ greater savings
= money in your
pocket



MARVELS
The CIGARETTE of Quality

MIDDLETON Co. Ltd.

80 Broad Street, NEW YORK

Distributor.

Es